



Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 25 mai 2023

L'an 2023 et le 25 mai à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 17 mai 2023.

Date de la convocation : 17 mai 2023

Date d'affichage : 17 mai 2023

Délibération N° 25-05-2023 / N°94

Étaient présents les membres en exercice : 82

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hémery, Michel Accart, Richard Skowron, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Philippe Duez, Denis Caillieze, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5

Membres ayant donné procuration : 9

Membres votants : 96

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Jean Pierre Marocchini, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Pierre Guillemant, Alain Debureaux, Alexandre Decry, Eric Caron

Absents suppléés : Lionel Cayet supplée par Philippe Verret, Sébastien Henquenet supplée par Arnaud Delame, Magali Urbanac supplée par Arnaud Douchet, Chantal Dufresne supplée par Muriel Lebas, Françoise Simon supplée par Nicole Lebas

Absents excusés : Vincent Lacroix, Martine Gérard, René Pruvost, Louis Lambert

Absents ayant donné procuration : Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Jacques Nick ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Julien Bellengier ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Etienne Duchateau ayant donné procuration à Eric Poulain, Raymond Lavigne ayant donné procuration à Christian Thilliez, Magalie Jonard ayant donné procuration à Arnaud Douchet, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui

Secrétaire de séance : Patrick Zakrent

Titre de la délibération : Bois de Clairefontaine étude d'aménagement du fonds verts

Dans le cadre du projet d'études et de requalification du bois de Clairefontaine à Duisans, l'Office National des Forêts a été contactée afin d'évaluer une mission d'accompagnement pour ce projet.

Monsieur le Président explique qu'après deux visites sur site, l'Office National des Forêts a préconisé une première phase de diagnostic des arbres remarquables ainsi qu'un plan de gestion pour assurer l'entretien et la hiérarchisation des interventions. La mission est évaluée à hauteur de 1 600€ HT.

Ensuite une seconde phase pourrait être engagée concernant l'étude de requalification du bois comprenant l'analyse, les préconisations et le chiffrage de la création d'un parcours sportif/pédagogique, reliant le bois aux sentiers existants, mettant en scène les éléments remarquables avec un plan de gestion sur 5 ans. Cette seconde phase s'élève à hauteur de 12 123,46 € HT. Ainsi, la mission de l'Office National des forêts pour ces deux phases s'élève à 13 723,46€ HT.

Monsieur le Président explique que la Communauté de Communes aimerait bénéficier du Fonds d'accélération de la transition écologique appelé « fonds vert » qui vise à subventionner les investissements qui favorisent la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Monsieur le Président propose pour ce projet de solliciter, à hauteur de 80% des dépenses soit 10 978,77€, les services de l'Etat dans le cadre du Fonds vert, sur la thématique « biodiversité » en effet celui-ci finance les études préalables à la conception de projets ainsi que les investissements permettant la mise en œuvre concrète des solutions identifiées.

Après en avoir discuté, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Président à engager toutes les démarches nécessaires au dépôt de ces demandes de subventions,
- De signer tout document relatif à ces demandes de subvention,

Le Président



Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 30/05/2023 et publication ou notification du 30/05/2023

